

COMPTE RENDU DE REUNION

Conseil de l'École Doctorale Normande de Chimie

20 septembre 2018 – Université de Rouen Normandie IRCOF - Salle R10– 14h30

Le diaporama projeté pendant la réunion est joint à ce compte rendu.

Pierre Yves RENARD présente les nouveaux représentants doctorants élus au conseils :

Pour l'Université du Havre Normandie (ULHN) : Sami BEN SALH

Pour l'Université de Caen Normandie (UCN): Abdelhafid AITBAL et Victorien MARTIN

Pour l'Université de Rouen Normandie (URN) : Quentin LOZAY

Pour l'INSA de Rouen Normandie : Steven FRIPPIAT

Bilan de la journée de l'ED

La JEDNC 2018 a été organisée par les doctorants du laboratoires URCOM le 21 juin 2018.. 107 participants.

- 2 conférences plénières
 - Dr. Jean François BERRET, directeur de recherche CNRS à l'Université Paris 7
 - **Dr. Tomoki TSUCHYA**, responsable du laboratoire d'automation et purification chez BAYER à Lyon
- Prix des communications orales :

Prix SCF: Fanny DANTON (URCOM, Le Havre)

Prix de l'école doctorale : **Thomas GACHET** (LCMT, Caen) Prix du public : **Sébastien COUFOURIER** (LCMT, Caen)

- Prix des posters :

Prix SCF: Matthieu HEDOUIN (COBRA, Rouen)

Prix de l'école doctorale : **Bassidi DiAWARA** (PBS, Rouen) Prix du public : **Gilbert UMUHIRE MAHORO** (LCMT, Caen)

Coût total: 5655€33

Le Conseil félicite le comité organisateur.

La JEDNC 2019 aura lieu à Caen. Les représentants doctorants doivent dès à présent constituer une équipe d'une dizaine de personnes et contacter le comité organisateur de la JEDNC 2018 pour obtenir des contacts et des conseils. Une date devra être fixée rapidement sans chevauchement avec la Journée Nord-Ouest des Jeunes Chercheurs.

Nouvelles inscriptions

Voir diaporama

Rappel : Le Conseil doit valider les inscriptions des doctorants ayant obtenu un master non européen.

- 45 nouvelles inscriptions. Toutes les nouvelles inscriptions ont été validées par le Conseil.
- L'université de Caen Normandie attribuait cette année 2 allocations internationales. Ces deux allocations ont été attribuées à l'EDNC. Le Conseil félicite les laboratoires pour leur réactivité.
- Mohamed Jizzini a été recruté pour effectuer sa thèse au sein du laboratoire COBRA avec une allocation établissement. Ce candidat a annoncé début septembre qu'il déclinait l'offre. Les candidats sur liste d'attente ont été contactés mais aucun n'était disponible. Un nouveau processus de recrutement est donc organisé. Pierre Yves RENARD interroge la DRV de l'URN afin de savoir si dans le cas où aucun candidat ne serait recruté avant la fin 2018, l'allocation pourrait être récupéré l'an prochain. Sandra TAMION se renseigne auprès de la Présidence de l'URN.

Co-encadrement de thèse

Rappel: 3 co-encadrements maximum sont autorisés avant l'HDR.

- 7 demandes sont présentées :
 - Najla EL GHARBI, MCF URN (thèse de Adeline BIGARD); Directrice Valérie AGASSE, co-directeur Pascal CARDINAEL
 - Alexandre HAEFELE, MCF URN (thèse de Steven VERTUEUX); Directeur Pierre Yves RENARD
 - Isabelle SCHMITZ-AFONSO, IR-URN (thèse de Olivier PERRUCHON); Directeur Abdelhakim ELOMRI
 - Nicolas HUCHER, MCF ULHN (thèse de Charbel HAWKO); directrices G Savary et Nadine LOCOGE.
 - Catherine TAILLIER, MCF ULHN (thèse de Clément BOTELLA); directeur V DALLA
 - Philippe BAZIN, IR UNICAEN (thèse de Rita ZAKHIA DOUAIHY); Directeur Alexandre VIMONT
 - Anne-Claire GROO, MCF UNICAEN (thèse de Line SEGUY); Directrice Aurélie MALZERT-FREON

Toutes ces demandes concernent des personnels actifs en terme de recherche et ayant déjà encadrés des thèses de manière non officielle, et souhaitant valoriser ce co-encadrement par un passage d'HDR. Le Conseil valide donc toutes ces demandes. Ces co-encadrements devront être maintenant validés par les instances des établissements.

- Isabelle DEZ indique que la demande de co-encadrement de Claire LOPEZ validée lors du dernier conseil de l'EDNC a été refusé pour l'UCN. Les demandes de co-encadrement doivent être effectuées au début de la thèse.
- Pascal CARDINAEL demande si dans le cadre des thèses CIFRE, un co-encadrement avec un industriel est possible. Pierre Yves RENARD indique que si cette personne est docteur alors le co-encadrement est possible.

Réinscriptions années dérogatoires 2017/2018

Voir diaporama

- Pierre Yves RENARD rappelle qu'un financement est obligatoire pour les doctorants qui soutiennent à partir du mois de janvier. Aucune loi n'encadre cette obligation mais est inscrit dans le règlement intérieur de l'EDNC. Le règlement doit prochainement être validé par les instances de Normandie Université et sera envoyé à tous les membres du Conseil.
- Toutes les demandes d'inscription en année dérogatoire sont présentées. Quelques cas particuliers sont discutés :
- Sandra AHMED LECHEHEB a débuté sa thèse en 2009/2010 en étant salariée. Elle a malheureusement eu de graves problèmes de santé et de longue hospitalisation. Elle a rencontré Pierre Yves RENARD en juin dernier pour reprendre sa thèse. Elle n'a finalement pas transmis de dossier d'inscription. Abandon de la thèse pour raison médicale.
- Ahmad HAMADEH demande une 5^{ème} inscription. Ce doctorant rencontre de grande difficulté pour rédiger son manuscrit malgré l'aide de la direction de thèse. La soutenance est prévue en février 2019 et il dispose d'un financement.

Toutes les demandes ont été validées par le Conseil.

Spirales normandes

Voir diaporama

- La direction de l'EDNC rencontrera les laboratoires pour réévaluer la spirale caennaise. A ce titre des arrêtés de laboratoire devront être transmis avec notamment le nombre de permanents et de membres HDR.
- Pierre Yves RENAD rappelle que les allocations RIN 100% sont positionnées en premier dans la spirale et que les RIN 50% n'y apparaissent pas.

Point sur le budget

Rappel:

- La dotation attribuée à l'EDNC pour 2018 est de 23287€.
- L'EDNC participe aux frais de déplacements ou d'inscription à un congrès des doctorants.
 L'EDNC verse aux laboratoires 200€ pour un congrès national ou 300€ pour un congrès international.
- Si un membre du jury d'une soutenance effectue une conférence pour les doctorants alors l'ED participe aux frais de déplacements de ce membre.

Pierre Yves RENARD rappelle aux représentants des laboratoires que les versements ont lieu 2 fois par an. Le prochain versement aura lieu à la mi-octobre. Les demandes sont donc à faire remonter au secrétariat de l'EDNC prochainement.

Règlement intérieur

- Des éléments ont été ajoutés au règlement intérieur :
 - Une fiche spécifique « suivi de formation »
 - L'inclusion des CSTI dans le jury des soutenances à mi-parcours
 - Mise à jour du fichier des personnels de laboratoire (en cours de finalisation)
- Lors de la présentation du règlement intérieur de l'EDNC au Collège des Écoles Doctorale il a été demandé à la direction de l'ED de s'impliquer davantage dans le recrutement des doctorants. Une fiche a donc été créé et transmise aux directeurs de thèse. Elle indique entre autre le CV, les notes M2 ou l'avis du responsable de master. Cette fiche est renvoyée à la direction de l'ED. Un entretien est ensuite prévu avec le candidat si la direction de l'ED émet des doutes sur la qualité de celui-ci.

Retour réunion du Collège des Écoles Doctorales

- Rappel des procédures de fin de thèse :

Si la soutenance est prévue avant la fin 2018 : le dossier de soutenance doit être transmis à l'administration 2 mois avant la soutenance et au plus tard le 15 octobre 2018. L'inscription est obligatoire mais transparente pour le doctorant. Il n'y a pas de frais d'inscription à régler. Les doctorants de l'UCN, l'INSA et de l'ULHN sont exonères de la Cotisation Vie Etudiante et Campus. Les doctorants de l'URN doivent la régler.

Si la soutenance est prévue en 2019, une inscription en année dérogatoire est obligatoire. Tous les doctorants sont redevables de la Cotisation Vie Etudiante et Campus.

- Le dépôt du manuscrit est obligatoire 1 mois avant la soutenance et conditionne la tenue de la soutenance
- Listes des allocations RIN 100 % et 50% proposée par le COPIL de NU validée le 4 juin 2018 par la commission permanente de la Région Normandie.
- Visite des institutions européennes pour 29 doctorants (25 présents dont 3 EDNC) les 5 et 6 septembre dans le cadre de la formation doctorale. Participation de l'ED à hauteur de 90€/doctorant.
- Logiciel SYGAL: L'UCN débute le dépôt des thèses. Le déploiement sur les autres établissements est en cours. Le module de soutenance est bientôt finalisé.
- Bilan enquêtes devenir docteurs: les établissements ont accepté cette année de participer à une enquête sur le devenir des docteurs mise en place par le ministère. Le taux de réponse est de l'ordre de 65%. Pierre Yves RENARD précise que lorsque l'ED effectuait elle-même cette enquête le taux de réponse était d'environ 95%.
- Une réunion de présentation de la formation doctorale est organisée par Normandie Université. Le 16 octobre à Caen à 14h, le 18 octobre à Rouen à 14h et le 6 novembre au Havre à 14h. Ces réunions ont pour objectif de présenter la formation doctorale transversale, de la politique de médiation scientifique et des services universitaires du site.

- Cérémonie d'accueil par le président de la région Normandie des doctorants financés par la région programmée le jeudi 15 novembre à 18h dans les locaux du conseil régional à Caen.
- Les rémunérations des missions complémentaires enseignement ne sont pas équitables suivant l'employeur (Soit 1h TP = 0,66h TD soit 1h TP = 1TD). Les services RH des établissements traitent actuellement le problème....
- Mise en place d'une maison du doctorat à Rouen (MSA), au Havre et à Caen.
- Des formulaires harmonisés ont été créés : demande de reconnaissance de co-encadrement, demande de codirection, demande de césure et demande de prolongation de thèse suite à une suspension.
- Les thèses 2019 débuteront en octobre.
- Les directeurs d'ED disposent de 36h de décharge sous forme de mise à disposition de Normandie Université. Les directeurs adjoints disposent de 18h.
- La réunion d'information de la mission enseignement pour les doctorants de l'URN, l'ULHN et l'INSA aura lieu le jeudi 11 octobre 2018 à 14h à l'ESPE de Rouen.

Formations spécifiques ED pour 2018/2019

- 3 Formations proposées :
- Hygiène et sécurité Rouen 18h commune en partie avec EDNBISE: (BESSET/Géraldine GOUHIER/Patricia MARTEL/ Lydie JEANDEL/Arnaud ARABO)
- Chromatographie : Applications pratiques de la Chromatographie sur couche mince et couplage à la spectrométrie de masse Rouen 6h (P Cardinael / L Bailly)
- Imagerie médicale Caen (C Perrio)

La formation de Chromatographie et d'imagerie médicale ont déjà été proposées l'an dernier mais n'ont pas pu avoir lieu faute d'inscrits. Les représentants doctorants indiquent que le descriptif de ces formations n'était pas assez détaillé et peu attrayant. Ils demandent également si les formations sont ouvertes à tous les doctorants de l'ED ou uniquement par site. Pierre Yves RENARD et Isabelle DEZ indiquent que les formations sont ouvertes à tous les doctorants de l'ED quel que soit leur établissement d'inscription et que l'ED prend en charge les frais de déplacement.

 Jean Christophe RABOIN, conseil en brevets chez Total propose de dispenser gratuitement une formation aux doctorants en bibliographie en brevets d'inventions pour les chimistes.
 Le Conseil accepte cette proposition.

Informations diverses – Questions

- La société ORIL à BOLBEC propose de faire visiter l'entreprise aux doctorants en 2019. La société devra prendre contact avec le secrétariat de l'ED pour la mise en place.
- La société ORIL et la SCF offre un prix de thèse de 1000€. Ce prix est destiné aux doctorants normands en chimie ayant soutenu avant le 31 décembre. L'appel à candidature aura lieu du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018. Les candidatures sont à envoyer par email à l'adresse suivante : guillaume.journot@servier.com. Le jury est constitué de membres de chez ORIL et de membre de la SCF-Normandie. La remise du prix aura lieu lors des journées SCF-Normandie, les JNOEJC, organisées à Rouen en 2019.

- Rencontre des directeurs d'ED avec le Président de Normandie Université, Lamri ADOUI, le 21 septembre 2018 pour faire un bilan des actions réalisées.
- Pierre Yves RENARD présente une demande de changement de direction de thèse. Muriel SEBBAN, MCF HDR demande la direction de la thèse d'Asma BOURAFAI (3A, COBRA) en lieu et place d'Hassan OULYADI. Muriel SEBBAN a soutenu son HDR en juillet 2017. Anne Sophie VOISIN-CHIRET reste co-directrice.

La demande est validée par le Conseil.

Fin de réunion à 16h40.